

ORIENTATION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La Malaisie oriente sa politique étrangère en fonction de sa participation à l'ANASE, à l'Organisation de la Conférence islamique, au Mouvement des non alignés et au Commonwealth. La Malaisie a proposé l'idée d'une "Zone de paix, de liberté et de neutralité" dans la région de l'Asie du Sud-Est et elle en fait activement la promotion. Avec l'Indonésie, elle a été à l'origine du Principe du Kuantan qui visait à rapprocher le Viêt-Nam du groupe des pays de l'Asie du Sud-Est. La Malaisie remplit présentement un mandat comme membre du Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle appuie activement la position des pays producteurs sur les questions touchant les produits de base et elle joue un rôle de premier plan au sein de deux groupes importants de pays producteurs de produits primaires : le Conseil international de l'étain et l'Organisation internationale du caoutchouc naturel. Enfin, elle accorde une haute priorité au développement de liens économiques plus étroits avec le Japon et la Corée.

RELATIONS CANADA-MALAISIE

La participation au Commonwealth, l'intérêt et l'appui du Canada à l'endroit de l'ANASE et l'aide au développement sont les principaux éléments des relations entre les deux pays. L'élection conjointe de la Malaisie et du Canada au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies aura vraisemblablement pour effet de resserrer les liens de coopération internationale entre les deux pays. Le programme d'aide bilatéral en Malaisie est modeste (environ 5 millions de dollars par année) et est axé sur le développement des ressources humaines et la coopération institutionnelle et industrielle. Récemment, l'un des aspects importants des relations bilatérales a été de susciter l'intérêt des étudiants malais à venir poursuivre leurs études postsecondaires au Canada. Il y a présentement environ 3 500 étudiants malais au Canada, ce qui représente une baisse appréciable par rapport au niveau de 6 000 atteint il y a quelques années.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Malaisie sont régis par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; la Malaisie bénéficie du tarif de préférence général du Canada, qui est accordé aux pays en voie de développement. Les exportations canadiennes vers la Malaisie s'élevaient à 192,0 millions de dollars en 1988, alors que les importations en provenance de ce pays représentaient 323,9 millions de dollars. Les relations bilatérales entre le Canada et la Malaisie se sont trouvées renforcées par la visite au Canada du ministre des affaires étrangères de la Malaisie, M. Rais, lors de la tenue de